

Ordre du jour
de la réunion du conseil d'établissement
du 14 mai 2026, à 19h à l'école du Chêne

Personnes présentes :

Marie-Pier Lepage
Catherine Vézina
Patrick Portelance
Josiane Dubois
Laurie St-Onge
Gabriel Richard

Fanny St-Onge
Ludovica Beaudet
Josiane Laroche
Michaël Beaudet
Jean-Mathieu Lemay

1. Préliminaires

1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19h00.

1.2 Présence et vérification du quorum

Il y a quorum.

2. Secrétariat

Madame Catherine Vézina se propose comme secrétaire.

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Michaël Beaudet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Marie-Pier Lepage propose d'ajouter un point d'information en 4.6 sur l'actualisation du guide de l'élève. M. Gabriel Richard propose que celui-ci soit adopté. Cette proposition est appuyée par Mme Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 16 avril 2026

Mme Fanny St-Onge propose l'adoption de celui-ci. Cette proposition est appuyée par M. Michaël Beaudet et adoptée à l'unanimité.

2.3 Suivis au procès-verbal

2.3.01 Budget initial – fonds 4

Madame Marie-Pier Lepage présente les sommes décentralisées dans le fonds 4.

Considérant qu'en vertu de l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école, et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire;

Considérant que, le Comité de répartition des ressources du centre de services scolaire a approuvé le modèle de décentralisation, conformément à la règle du ministère de l'Éducation exigeant la décentralisation d'au moins 20 % des allocations a priori vers les écoles et les centres;

Considérant que les directions d'école et de centres auront connaissance des allocations décentralisées dans leur budget 2026-2027, et ce, avant la conception des tâches; et

Considérant qu'un budget révisé sera présenté en novembre prochain afin d'y intégrer les allocations décentralisées liées aux élèves;

Il est résolu que le Conseil d'établissement adopte le budget initial présenté par la direction le 14-05-2026.

Mme Ludovica Beudet propose que celui-ci soit adopté. Cette proposition est appuyée par Mme Valérie Lambert et adoptée à l'unanimité.

2.3.02 Photo scolaire

Le contrat a été octroyé à la compagnie EnfantsClik. La photo scolaire 26-27 aura lieu le 9 septembre à l'école du Chêne. L'option sera offerte à cette date en fin de journée également à l'école du Chêne. Le 10 septembre ce sera au tour des élèves de la Falaise en avant-midi et des élèves de la Berge en après-midi. L'information a été communiquée aux OPP. Nous communiquerons l'information dans l'info-parents de juin et du début d'année.

2.3.03 Présentation projet cour d'école

Madame Marie-Pier Lepage présente la présentation qui inclut les visuels 3D du projet de cours d'école à l'école de la Berge.

2.3.04 OPP Berge/Falaise – décorations

Après discussion avec la présidente de l'OPP Berge/Falaise, nous avons convenu que nous rediscuterons des mandats lors de la rencontre du début de la prochaine année scolaire.

3. Questions du public

Aucune question

4. Consultations/décisions

4.1 Acte d'établissement

Madame Marie-Pier Lepage présente le nouvel acte d'établissement. Le préscolaire 4 ans a été retiré de l'école du Chêne et ajouté à l'école de la Berge conformément à l'organisation scolaire actuelle.

4.2 Plan de transition préscolaire : Rentrée progressive 2026-2027

Madame Marie-Pier Lepage présente les horaires de la rentrée progressive pour les écoles de la Berge et du Chêne. Un formulaire sera envoyé aux parents afin de vérifier s'ils ont besoin d'un service de garde pour les demi-journées de présence à l'école. M. Michaël Beudet

propose l'adoption des horaires de la rentrée progressive. Cette proposition est appuyée par Mme Valérie Lambert et adoptée à l'unanimité.

4.3 Approbation-montant maximum pour la facturation aux parents

Madame Marie-Pier Lepage propose de reconduire le montant maximum de 90\$ pour la facturation aux parents adopté en septembre. M. Jean-Mathieu Lemay en fait la proposition. Celle-ci est appuyée par Mme Ludovica Beudet et adoptée à l'unanimité.

4.4 Approbation- service du dîner

Madame Marie-Pier Lepage présente les coûts du service du dîner pour l'an prochain. Il y aura à nouveau deux facturations pendant l'année. Il a été décidé que le tarif des dîneurs réguliers annuels passera à 3,50\$ par dîner, pour un total de 630\$ par année. Le tarif des dîneurs occasionnels passera à 7,00\$ par dîner pour les dîners à l'unité, 55\$ pour une carte de 10 dîners et 110\$ pour une carte de 20 dîners. Mme Ludovica Beudet en fait la proposition. Celle-ci est appuyée par M. Michaël Beudet et adoptée à l'unanimité.

4.5 Activités à adopter

Madame Marie-Pier Lepage présente deux activités à adopter (voir tableau). M. Gabriel Richard propose que ces activités soient adoptées. Cette proposition est appuyée par M. Michaël Beudet et adoptée à l'unanimité.

4.6 Guide de l'élève

Madame Marie-Pier Lepage présente le document des règles de vie. Ces règles seront dans l'agenda, envoyées aux parents et déposées sur notre site internet lors de la prochaine rentrée scolaire. Les parents devront en prendre connaissance en début d'année. Mme Josianne Laroche propose que les règles de vie 2026-2027 soient adoptées. Cette proposition est appuyée par Mme Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

5. Informations

5.1 Organisation scolaire 2026-2027

Madame Marie-Pier Lepage présente le portrait de l'organisation scolaire pour l'an prochain.

CHÊNE

- Préscolaire 5 ans
- 1^e-2^e
- 2^e-3^e
- 3^e-4^e
- 4^e-5^e
- 6^e

BERGE

- Préscolaire 4-5 ans
- 1^{re}
- 2^e

FALAISE

- 3^e-4^e
- 4^e-5^e
- 6^e

6. Rapports

6.1 Rapport du président

Je tiens à remercier l'école pour la tenue de la conférence de Nancy Doyon, qui était très intéressante. Nous entrons dans la dernière étape avant la fin de l'année.

6.2 Rapport de la direction

Madame Marie-Pier Lepage mentionne qu'on est à la période de l'année où l'on établit le plan d'effectif pour l'an prochain. Ce sera possible de donner plus d'informations lors de la dernière séance du conseil d'établissement. Les différents postes et tâches sont en construction. Le comité EHDA a été consulté la semaine dernière. Comme cette année, il y aura un plancher de service en psychoéducation afin de permettre d'avoir ce corps d'emploi dans toutes les écoles primaires du CSSDN.

6.3 Rapport des enseignants

6.3.1 Berge

L'activité Récré-o-fun arrive bientôt. Mme Julie travaille le codage avec les élèves avec l'application Scratch.

6.3.2 Chêne

Début du tournoi de soccer pour tous les élèves. Nous sommes dans les préparatifs des activités de fin d'année.

6.3.3 Falaise

Nous sommes allés voir la bibliothèque municipale avec les 5e et 6e année. Les ateliers de cuisine ont repris ce midi avec Mme Jessica. Les élèves de 6e année auront leur 2e atelier sur le passage primaire-secondaire le 25 mai. Mme Valérie Lambert a demandé du financement à la députée Mme Isabelle Lecours pour améliorer et rafraîchir la bibliothèque de l'école. Elle a accepté la demande et une somme de 1000\$ sera octroyée.

6.4 Rapport de l'OPP

6.4.1 Berge et Falaise

Les membres ont fait un beau ménage des plates-bandes de l'école la Berge.

6.4.2 Chêne

Nous aurons l'activité Fleur de glace le 16 juin prochain et nous remettons le certificat de la persévérance accompagné d'un jeu de société.

6.5 Rapport de la représentante au comité de parents

7. Autres points

7.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 4 juin à 18h00 à l'école la Falaise.

8. Levée de l'assemblée

M. Patrick Portelance propose la levée de l'assemblée, la rencontre termine à Mme Valérie Lambert.



Marie-Pier Lepage
Directrice



Michaël Beaudet
Président du conseil d'établissement